

Histoire du "Château Diot" (actuel Centre Jérôme Falconnet)

Le Château Diot, du nom de son constructeur-proprétaire est situé place de la Gare à Chagny. Bien connu des habitants de Chagny, il l'est autant des milliers de voyageurs qui, tous les ans depuis plus d'un siècle, utilisent le train comme moyen de transport.

Et, bien que caché, en été, derrière les frondaisons de son parc originalement arboré, il ne peut cacher la hauteur de ses tours et les particularités de son architecture.

Cette belle demeure fête donc cette année ses cent ans d'existence.

C'est l'U.D.O.V.E.P., association propriétaire du lieu depuis 1976, qui a voulu marquer l'instant en fêtant dignement l'événement au cours de cette année 2003.:

- D'abord en développant une approche éducative auprès d'enfants du département qui ont participé cet été à des recherches sur l'histoire du Château.

- Puis en ouvrant exceptionnellement une partie de la demeure les 20 et 21 septembre dernier lors des journées du patrimoine.

- Et enfin en organisant une journée d'animation pour une centaine d'enfants et leurs cadres éducatifs ce mercredi 29 octobre 2003.

Pour prendre la réelle mesure du côté exceptionnel de ce centenaire, un peu d'histoire ... du moins celle que nous avons retrouvée à travers les témoignages d'habitants de Chagny comme Monsieur et Madame Mathey, de descendants de la famille Diot, comme Madame De Suremain de Rully, petite fille d'Auguste Diot ou de Monsieur Hervé De Laclos, de Lux, neveu d'Henri Diot (fils d'Auguste). Bien sûr cette histoire, comme toutes les histoires, se réserve encore ses zones d'ombres que nous avons tenté d'éclairer.

1849: La Gare de Chagny ouvre le long de la nouvelle voie, future ligne Paris-Lyon-Marseille (d'où le nom de la compagnie propriétaire PLM)

1850-1890: Le transport par rail se développe depuis Chagny par le truchement des voies Nord-Sud (PLM), Nord-Ouest (en direction d'Epinac-Autun et des Bassins houillers du nord de la Saône-et-Loire ; et des voies Sud-Ouest, en direction du Creusot (Schneider), Montceau, Nevers, Clermont-Ferrand).

1880-1890: Auguste DIOT, né en 1841 est le fils d'un négociant en vin de Tournus, également propriétaire d'un domaine dans l'Hérault. Domaine qui facilite déjà les échanges entre différentes origines viticoles. Pierrette DIOT, sa soeur se marie avec Francisque VOINDROT également originaire de Tournus et négociant en vin.

En 1880, Auguste se marie à Jeanne-Odette Degors, fille d'exploitants viticulteurs à Rully. Ils s'installent à Rully dans "le chalet" d'Agneux, toujours propriété de Madame de Suremain, petite-fille d'Auguste et de Jeanne-Odette.

Auguste et Francisque, beaux-frères, s'associent et fondent - à Chagny - la Maison "Voindrot-Diot", en achetant des terrains, alors exploités comme jardins ou même en friche devant la gare. Ils développent le négoce et le commerce du vin en prenant appui sur le transport par rail de leur barriques. L'entreprise est florissante, des voies de déchargement avec plaques tournantes pour les wagonnets sont même créées le long des entrepôts.

1890-1897: Auguste DIOT achète les derniers terrains (le long de la rue de la gare actuelle) appartenant à la propriété (qui s'étend déjà tout au long de la rue Henri Vincenot actuelle). Cette partie ne servira jamais d'extension au négoce.

En 1891, Il obtient difficilement la possibilité de ceindre sa propriété de murs (encore debout actuellement) dont les grilles sont fabriquées par l'entreprise Gand-Saladin de Chagny. Possibilité lui est également donnée d'ouvrir cette enceinte de différents accès encore existants, place de la gare (alors cour privée appartenant à la société PLM), rue du Nantil (ruisseau alors non canalisé) et rue de la loyère (actuellement propriété de M. Dugrattoux).

Pour la petite histoire, il semblerait que les difficultés rencontrées par Auguste Diot pour la clôture de sa propriété soient dues en partie au projet - discuté depuis déjà 30 ans dans la commune (voir cadastre Loydreau de 1865) pour l'évolution des voies de circulation dans le bourg de Chagny. En effet, dès 1865, M. Loydreau, envisageait d'"ouvrir" une avenue, large de 11,60 entre la Gare et l'Hôtel de Ville. Idée qui aurait pu être "géniale" quand on pense aux difficultés actuelles de circulation dans Chagny, mais qui se heurtait au fait de la nécessaire démolition, pour ce faire, d'immeubles parfois précieux comme l'hôtel central.

1898-1904: "Les jardins" sont dorénavant clos et sont prêts pour le projet privé d'Auguste Diot : asseoir sa réussite et son statut social par la construction de sa propre demeure face à la nouvelle économie si bien représentée par le développement du rail. Pour cela, il faut construire dos à la ville et face à la gare. tout un symbole.

Dès lors, Auguste va s'employer à rechercher le "mieux" pour sa demeure. Il s'adressera à Albert Jeannet, alors architecte à Chalon/Saône et déjà auteur de quelques superbes demeures, encore existantes dans le

sud du chalonnais et le tournugeois, pour concevoir les plans de l'édifice et le suivi des travaux.

Grâce à l'emploi de la pierre de Comblanchien, parfois taillée brute ou parfois flambée et martelée, l'entreprise de maçonnerie "Renaud-&-Cartier" de Chalon/Saône, élèvera les murs et le gros-œuvre en moins de deux ans, puisque, la première pierre posée en 1901, fera place à la mise hors-d'eau du bâtiment par l'entreprise de couverture et de zinguerie "Pillot-Vallin", dès 1903.

Dès lors on se tourne vers l'installation intérieure ou de second-œuvre: les colonnes extérieures des salons de réception sont taillées en marbre rose de Chassagne, tout comme les marches du grand escalier de la tour sud-ouest. Quant à la rampe exceptionnelle en fer forgé de ce même escalier, sa fabrication est confiée à un artisan venu de Nancy tout exprès pour elle. Viennent ensuite les vitraux, fabriqués selon les desiderata du propriétaire et décorés de thèmes rappelant la chasse et la vigne à travers les métiers et les saisons, par le maître verrier J.Besnard de Chalon/Saône. Nous n'avons pas la certitude que les boiseries, menuiseries et huisseries aient pu être finies par l'entreprise Prost de Chalon/Saône avant 1904.

1904-1934: les enfants ont grandi.

Jeanne-Odette (comme sa mère) née en 1881 à Rully, est mariée à Robert THOMAS-TASSIN-MONCOURT, elle habite Dijon et est déjà mère d'une petite Germaine, elle donnera naissance en 1905 à Robert, - celui-là même qui vécut célibataire jusqu'en 1969 rue du Nantil, locataire de la villa appartenant alors à la veuve de l'ancien directeur des Etablissements Voindrot-Diot. Germaine quant à elle épousera Robert-Marie-François De Suremain, leurs enfants seront sans doute présents ce mercredi pour le centenaire du Château. Henri né à Chagny le 12 juillet 1884, est marié à Marie-Thérèse-Jacqueline Chorderlos de Laclos, ils n'auront pas d'enfants.

Mais en 1904 c'est un autre événement douloureux celui-là qui marque le plus la famille Diot. Auguste meurt avant l'achèvement de son œuvre. Il ne verra pas le Château fini dans son ensemble, en novembre alors que la vie au Château peut enfin devenir réalité, il s'éteint âgé de 62 ans et est inhumé dans le caveau de famille de Rully.

Sa vie et son travail auront marqué beaucoup de chagnotins, alors que dire de celui de sa femme qui durant les 20 années suivantes va poursuivre ce travail à la tête de l'entreprise, aidée par les compétences efficaces de son directeur, et épaulée, pour l'entretien et l'amélioration de la propriété d'employés aussi dévoués que fidèles.

Cela passera par l'aménagement du parc, avec pièce d'eau, fontaine, essences d'arbres originales et variées (polonia, séquoias, etc), par l'entretien de cette installation exceptionnelle qu'est le tour-château-d'eau dont le fonctionnement longtemps resté inconnu à nos yeux nous a été récemment révélé par un acte notarié. Cette petite tour indépendante du bâtiment principal recèle dans sa partie haute une cuve en fer qui se trouve être exactement à la même hauteur que le canal du Centre qui passe derrière les hauteurs de la gare. Il existait jusqu'en 1955 une conduite souterraine qui amenait par vase-communicant l'eau du canal dans cette cuve. Cette eau permettant, toujours par conduite souterraine l'alimentation du bassin situé au centre de la pelouse actuelle et aussi l'arrosage des plantations du jardin d'agrément.

Vers 1925, Madame Diot se retire à Dijon, semble-t-il auprès de sa fille, près de laquelle elle décède en 1934. Elle sera inhumée auprès de son époux dans leur caveau de Rully.

1934-1940: A cette date, Henri, le fils d'Auguste est gérant du domaine de Béziers ; Jeanne-Odette est veuve et remariée au Colonel Mottet-De-La-Fontaine, habitant toujours à Dijon. La propriété et le négoce de de Chagny sont alors orphelins.

en fin d'année 1934, la famille décide alors le déménagement du château. Madame de Suremain s'en souvient encore.

Le négoce fonctionnant toujours, les enfants Diot permettent alors, par un lèg, de confier la destinée du bâtiment à la congrégation des Soeurs du St Sacrement, - installée alors à Givry - qui en feront une école de jeunes filles. Nous n'avons pas de traces concrètes de cette courte période quant au fonctionnement de l'établissement scolaire.

1940-1946: La guerre implique l'occupation de Chagny par les troupes d'occupation allemandes. Chagny est d'abord, aux yeux des occupants, un noeud ferroviaire des plus importants entre le Paris, le Nord-Est et Lyon, le Sud-Ouest. Important au point d'avoir une garnison permanente sur place ne gare de Chagny. Cette garnison, il fallait bien la loger: Le Château Diot est réquisitionné et occupé. S'il n'a pas, visiblement, subi de dommages extérieurs de cette occupation, (malgré le bombardement de la fin 43 sur le quartier de la gare) ; son intérieur par contre ...

Les occupants ont très vite arraché toute l'installation de chauffage central (mono-tube) ainsi que toute l'installation de volets roulants équipant les 85 fenêtres du bâtiment. Le tout, probablement envoyé au Creusot pour être refondu. La soldatesque ne pouvant dès lors que se chauffer par des moyens de fortune en abîmant irrémédiablement les planchers et tâchant les murs des belles pièces du château.

4 longues années avant que n'arrive ce jour du 6 septembre 1944, qui à vu les occupants allemands fuir devant les troupes de libération.

Presque immédiatement la Croix-Rouge s'installe dans les locaux pour les transformer, - toujours pour les mêmes raisons de proximité avec cette gare tellement importante quant au noeud de communication qu'elle représente - en centre de rapatriement des prisonniers de guerre.

Pendant deux années, le Château à permis, sans doute à des milliers de prisonniers, de reprendre quelques forces avant de s'en retourner retrouver les leurs dans leurs régions respectives.

C'était Madame Hermitte qui était alors l'infirmière-chef de cet établissement. Une "forte-femme", veuve d'officier, remariée par la suite, elle n'a pas arrêté là son oeuvre au service des plus démunis, puisque, après 1946 elle devient la directrice du centre départemental de la Croix-Rouge, situé, jusqu'à sa vente en 1976, à Saint-Valerin, au sud de Buxy.

Sans doute, en 1945-1946, les autorités civiles remettent officiellement les clefs du château à Henri Diot, héritier d'Auguste, qui est revenu habité à Lux depuis le déclin du domaine Diot de Béziers. Henri Diot refuse les clefs tant que les dommages de guerre n'auront pas été effectivement réparés.

1946-1976: le mois d'octobre voit la première rentrée d'après-guerre s'ouvrir dans les locaux du Château pour les jeunes filles du Pensionnat du Sacré-Cœur. Les sœurs du Saint-Sacrement sont alors locataires à titre gratuit ou presque des locaux. A charge pour elles d'entretenir l'ensemble des bâtiments. de même, le négoce du vin reprend à la charge de l'entreprise Leroy, elle aussi occupante de la partie industrielle de la propriété selon une forme juridique inconnue à nos yeux à ce moment-là.

En 1953, la famille encore propriétaire de la partie négoce- vend à l'entreprise Leroy la partie commerciale de la propriété et profite de la nécessité de clarifier juridiquement la situation du Pensionnat en vendant également cette partie (la Château et les jardins attenants) aux Sœurs du Saint-Sacrement et à l'OGEC du Pensionnat. Les vendeurs, héritiers d'Auguste et Jeanne-Odetta Diot, étaient à l'époque Monsieur Henri Diot (fils d'Auguste) et sa femme Jacqueline De Laclos, Monsieur Mottet de la Fontaine et son épouse (Jeanne-Odetta Diot, fille d'Auguste), Robert Thomas-Tassin-Montcourt (petit-fils d'Auguste), Germaine (petite-fille d'Auguste) De Suremain et son époux.

La propriété est désormais divisée en deux. L'entreprise de négoce évolue. Le Pensionnat aussi et pour assurer la survie de celui-ci, les sœurs sont obligées de vendre quelques partie du terrain (achat par M. Dugrat-toux, etc.) et les transformations nécessaires à l'adaptation d'une maison de famille en maison collective laisse des traces dans l'aménagement intérieur du bâtiment.

Vers la fin des années 50, une partie des cuvages de la partie négoce est agrandie par achat d'une petite surface en bordure de la rue du Nantil. Dans la même partie du domaine on construit des cuves de stockage de vin, d'une contenance de plusieurs wagons qui serviront jusqu'en fin des années 60, mais qui sont toujours debout...

Le négoce, comme le Pensionnat s'essouffent dans les années 70, et l'OGEC du Pensionnat du Sacré-cœur décide de regrouper les activités éducatives avec le Pensionnat Sainte-Marie et donc de regrouper les filles et les garçons dans le même établissement.

Parallèlement, les écoles libres du département adhéraient à l'Union Départementale des Organismes de Vacances et d'Education Populaire, dont l'animateur, Henri Thibaudin avait des relations suivies et approfondies avec chacune des association éducatives adhérente.

A cette époque, l'U.D.O.V.E.P. a déjà fêté ses 50 années d'existence au service des associations du département. Elle a été créée en 1922 à Chalon/Saône pour s'installer à Autun pendant le dernière guerre, dans les locaux de l'Evêché, puis, à partir de 1956, rue Rivault avant d'occuper des locaux impasse du Jeu de Paume, toujours à Autun.

Les besoins d'espace et d'agrandissement se faisant sentir, il est convenu de trouver des locaux permettant le développement de son action. D'autant qu'à cette même date le centre départemental de la Croix-Rouge de Saint-Valerin, qui permettait à l'UDOVEP d'accueillir ses sessions de formation était en passe de fermer.

C'est donc à Chagny, que l'Union vient s'installer en achetant avec l'aide du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales, le Château Diot en juin 1976.

Dès lors, les centaines de bénévoles de toutes les associations adhérentes, assistés de professionnels eux aussi investis dans la vie associative locale vont mettre les bouchées doubles . Les quelques dizaines de milliers d'heures de bénévolat accumulées la première année pour remettre en état, améliorer, adapter, aménager les locaux du Château et des bâtiments annexes, vont aboutir à l'inauguration le 06 juin 1977 du CENTRE Jérôme FALCONNET, du nom du premier prêtre qui, en 1905 inventait la première colonie de vacances du département de Saône-et-Loire et qui quelques années plus tard, en 1922, participait à la création de l'UDOVEP.

Depuis plus de 30 ans, c'est donc le même occupant qui préside à la destinée du Château. Avec persévérance, le dévouement des bénévoles et l'aide des institutions départementales, les membres de l'UDOVEP sont fiers de participer à la continuation d'un édifice qui malgré les ans reste exceptionnel.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser, si l'un ou l'autre d'entre vous relevait quelques erreurs. Celles-ci seraient survenues indépendamment de la volonté des historiens en herbe que sont nos chercheurs âgés de 09 à 12 ans qui ont œuvré cet été au Centre Jérôme Falconnet lors de séjours de vacances d'associations adhérentes de l'Union.

Bien sûr les recherches sont loin d'être exhaustives et nous savons que des quantités d'archives concernant le Château se trouvent encore cachées dans Chagny chez tel ou tel. Si l'un d'entre vous, chers lecteurs, a connaissance dans son entourage immédiat d'archives de ce type, nous vous remercions par avance de nous en faire connaître la teneur afin de nous permettre la continuation du travail entamé cet été.